



Comité Syndical SCOT du Born

Réunion du 20 mai 2014

Maison de la Communauté de communes de Mimizan Compte Rendu

Nombre de délégués en exercice : 19

Nombres de délégués titulaires présents : 16

Nombres de délégués suppléants présents : 4

Nombre de votants : 18

L'an deux mille quatorze, le vingt mai à Dix sept heure trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la maison de la Communauté de Communes de Mimizan, sous la présidence de Madame Virginie PELTIER,

Etaient Présents :

Membres titulaires ou suppléants :

Madame	Virginie	PELTIER	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Christian	PLANTIER	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	COUSQUER	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Xavier	FORTINON	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Didier	TROUVE	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	BIREMONT	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Patricia	LAMARQUE	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	SLOSTOWSKI	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Gilles	FERDANI	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	DUDON	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Bruno	PIORKOWSKI	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	François	GIL	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Marc	BOURGUIGNON	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Eric	SOULES	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Mickaël	CHAUVIN	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Sébastien	NOAILLES	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Jean-Jacques	CAPDEPUY	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Vincent	CASTAGNEDE	Communauté de communes des Grands Lacs



Etaient Excusés :

Monsieur	Arnaud	BOURDENX
Monsieur	Jean	GOURDON
Madame	Karine	PEYRE
Madame	Carmen	THIEROT
Monsieur	Marc	DUCOM

Communauté de communes de Mimizan

Communauté de communes de Mimizan

Communauté de communes des Grands Lacs

Communauté de communes des Grands Lacs

Communauté de communes des Grands Lacs

Ordre du Jour :

- 1- Election du Président
- 2- Election des vice-présidents et du Bureau
- 3- Election des délégués à l'ALPI
- 4- Points divers

En introduction, Madame Virginie PELTIER revient sur les étapes clefs de la création du Syndicat Mixte SCOT du BORN et de la définition de son périmètre.

Le fait marquant de cette démarche est qu'elle réunit la Communauté de Communes des Grands Lacs et celle de Mimizan dans une même volonté de planification urbaine territoriale. Elle rappelle que le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification définissant à une échelle intercommunale pertinente les politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de transports et de déplacement.

Après avoir sélectionné le bureau d'étude Citadia et ses cotraitants (Ecotone, Horizon Conseil, Even Conseil), le comité syndical a lancé l'élaboration du document le 23 septembre 2013, avec l'objectif de présenter une première version du diagnostic avant l'échéance électorale de mars 2014. Les ateliers thématiques du 5 et 12 novembre 2013, réunissant les élus, les personnes publiques associées et consultées, puis les réunions du bureau et celles du groupe technique ont permis de tenir ce calendrier. La version 0 du diagnostic stratégique a ainsi fait l'objet d'une présentation synthétique devant le comité syndical réuni le 6 mars (présentation disponible en ligne sur le site www.scotduborn.com dans l'espace « Documents »).

Afin de procéder à l'élection du président, Mme Virginie PELTIER appelle M. Christian PLANTIER, en sa qualité de doyen de l'assemblée. M. Sébastien NOAILLES, benjamin de l'assemblée est désigné secrétaire de séance.

1- Election du Président

M. PLANTIER fait appel des candidatures pour le poste de président. Mme Virginie PELTIER est seule candidate. Elle obtient 18 voix et est élue présidente du Syndicat Mixte SCOT du BORN.

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte, elle propose de procéder à l'élection des membres du bureau soit deux vice-présidents et deux autres membres après une courte suspension de séance.



2- Election des vice-présidents et du Bureau

2-1- Election du 1^{er} Vice-président :

Mme la Présidente demande quelles sont les candidatures. M. Xavier FORTINON est seul candidat. Il obtient 18 voix et est élu 1^{er} Vice-président.

2-2- Election du 2^{ème} Vice-président :

Mme la Présidente demande quelles sont les candidatures. M. Alain DUDON est seul candidat. Il obtient 18 voix et est élu 2^{ème} Vice-président.

2-3- Election des membres du bureau :

Mme la Présidente rappelle que deux sièges sont à pourvoir et demande quelles sont les candidatures. MM. Arnaud BOURDENX et M. Sébastien NOAILLES sont candidats. Chacun obtient 18 voix et est élu membre du bureau.

Le bureau est donc installé selon la composition suivante :

Présidente :	Mme Virginie PELTIER
1 ^{er} Vice-président :	M. Xavier FORTINON
2 nd Vice-président :	M. Alain DUDON
Membres :	M. Arnaud BOURDENX
	M. Sébastien NOAILLES

3- Election des délégués à l'ALPI

Le Syndicat Mixte SCOT du BORN a adhéré à l'ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique) par délibération du 30 septembre 2013. Il s'agissait notamment de bénéficier de la procédure de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. L'ALPI est constituée sous la forme d'un syndicat Mixte ouvert. Un représentant titulaire et un représentant suppléant doivent être désignés pour siéger à l'Assemblée générale de l'ALPI. Le comité syndical désigne à l'unanimité :

- Mme Virginie PELTIER comme représentante titulaire
- M. Jean Richard SAINT-JOURS comme représentant suppléant



4- Points divers

4-1- Programmation d'une session de formation et de présentation de l'état d'avancement du SCOT les 12 et 19 juin

Madame la Présidente informe le comité syndical de la programmation de deux journées de formation : La première sera l'occasion de revenir sur les enjeux relatifs à l'élaboration d'un SCOT. Les dernières évolutions législatives (Loi pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) seront également abordées. La seconde permettra de revenir sur les travaux déjà effectués dans le cadre de la phase diagnostique du SCOT du BORN, et de se projeter dans la phase suivante, celle de la définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Elle invite les membres du comité syndical, titulaires et suppléants, ainsi que ceux des commissions « Aménagement de l'Espace » des deux Communautés de Communes à participer à ces deux journées :

- **jeudi 12 juin de 10 h à 16 h**, salle de réunion de la Communauté de Communes de Mimizan
- **jeudi 19 juin de 10 h à 16 h**, Salle Labat, Centre administratif, place du 14 juillet à Parentis En Born

L'animation de ces deux journées sera assurée par l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités et par le bureau d'étude Citadia, chargée de l'élaboration du SCOT.

12 JUIN 2014 (10h00/12h00, et 14h00/16h00)

Intervenant : Service Urbanisme de l'ADACL

- 1 – **L'Urbanisme de Projet** au travers l'évolution réglementaire (entre autre, enjeux et objectifs des Lois Grenelle et ALUR)
- 2 – Méthodologie d'un **Projet de Territoire** (démarche et possibles partenaires (ADACL, SATEL, ADEME, CAUE,...))
- 3 – **Les outils** de mise en oeuvre de ces projets de territoire (exemples de communes du secteur : BIAS, AUREILHAN, SAINT-PAUL-EN-BORN,...) : urbanisme opérationnel, urbanisme réglementaire, etc...
- 4 – Du **SCOT** au documents d'urbanisme locaux (**PLU, PLUI, et...**) au travers des lois Grenelle et ALUR

19 JUIN 2014 (10h00/12h00, et 14h00/16h00)

Intervenant : CITADIA (bureau d'études en charge de l'élaboration du SCOT) , et si besoin le Service Urbanisme de l'ADACL

- 1 – **Rappel de l'avancée de l'élaboration du SCOT du BORN**, et la phase en programmation (Phase PADD)



2 – Retour sur les **principaux éléments d'enjeux** et de **diagnostic** mis en avant à ce stade de la procédure (phase diagnostic du SCOT du BORN)

3 – Présentation des **différents scénarii d'évolution du territoire SCOT du BORN** (début phase PADD)

4 – Retour sur le travail engagé sur la **Consommation de l'Espace**, et sur la prise en compte à l'échelle SCOT de la **Loi Littoral**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

La Présidente,



Virginie PELTIER